

CP N° 01 – 04/05/2020

DECONFINEMENT

L'UDAF DE CORSE-DU-SUD DEMANDE LE REPORT DE LA REOUVERTURE DES ECOLES A SEPTEMBRE 2020

Pour l'Union Départementale des Associations Familiales de Corse-du-Sud, la réouverture des écoles est une question délicate, qui exige en même temps, que chacun des acteurs concernés prenne ses responsabilités.

Le pays ajaccien est bien un foyer épidémique, "cluster" qui a conduit très rapidement et avant l'extension au territoire national, à la mise en œuvre de mesures contraignantes de fermeture pour ralentir la propagation du virus et notamment en direction de personnes vulnérables. Cette décision avait été prise en concertation entre les élus et les pouvoirs publics. C'était une décision responsable.

Les propos du 1^{er} Ministre ce mardi, malgré la prudence, ferment la porte à une saison touristique normale qui aggravera de façon conséquente la crise économique et sociale existante en Corse. L'impact économique de la crise sur les familles est dévastateur et nous sommes conscients des inégalités sociales, éducatives, alimentaires. Mais plusieurs cas de Covid-19 continuent d'être détectés tous les jours.

Dans ce contexte, il y a-t-il vraiment un intérêt à réouvrir les écoles le 11 Mai ?

Est-ce une décision pertinente surtout avec la mise en place de groupes inférieurs à 15 élèves et à quelques semaines seulement de la fin de l'année scolaire ?

Comment garantir la sécurité sanitaire du personnel enseignant et des enfants sans que les établissements scolaires ne deviennent des foyers épidémiques et les enfants des vecteurs de transmission du virus dans les familles déjà touchées de plein fouet par cette crise sanitaire et sociale ?

Outre le conseil scientifique, les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves et de familles, les élus des communes, les conseillers territoriaux, le Président de l'Assemblée de Corse, Le Président de l'exécutif de Corse, ont déjà précisé leurs points de vue et s'opposent à cette réouverture des écoles le 11 mai prochain, qui ne pourra se faire sans concertation avec les acteurs du territoire.

L'Union Départementale des Associations Familiales de Corse-du-Sud insiste sur l'anxiété des familles et plus particulièrement des familles vulnérables déjà fragilisées face à cette reprise et tient à ce que soient pris en compte non seulement la difficulté à faire respecter les gestes barrières pour les plus petits, mais également la situation des enfants en situation de handicap, les problématiques de contamination dans les transports scolaires et l'importance de la reprise des cantines.

Une organisation du déconfinement est à imaginer sur le territoire de la Corse-du-Sud compte tenu de l'importance du Cluster.

S'inscrivant dans un principe de précaution, L'Udaf de Corse du Sud souhaite le report de la réouverture des écoles à la rentrée de septembre 2020.

Contact presse :

Dominique GIOVANNANGELI, Président ☎ 06.07.91.21.35 Luce LECA, Directrice ☎ 07.89.89.29.54

Qu'est-ce que l'UDAF de Corse-du-Sud :

L'Union Départementale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Elle fait partie du réseau de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et mène des missions de représentation et de services aux familles dans le Département de Corse-du-Sud. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Son action s'inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Au niveau national, elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr